

BAC : une réforme technique, un projet politique inégalitaire !

Depuis sa nomination, et dans la lignée des déclarations du candidat Macron, le Ministre de l'Éducation Nationale se répand à longueur d'interview sur sa volonté de « muscler le bac ». En dehors de ces éléments de langage bien rôdés, le gouvernement reste relativement flou, lançant ici ou là quelques ballons d'essais (disparition des filières par exemple). Mais à l'occasion du début de la mission de concertation menée par Pierre Mathiot, Jean-Michel Blanquer a rappelé que l'objectif était lui, très clair : diminuer le nombre d'épreuves terminales, ce qui impliquerait une part croissante de contrôle continu, synonyme d'accroissement des inégalités entre établissements, mais aussi de profondes transformations du métier puisque le contrôle continu est la porte ouverte à des pressions diverses (des parents, du chef d'établissement).

Pour le SNES-FSU, le baccalauréat doit être réformé pour en faire un outil qui permettra d'aller plus loin dans la démocratisation de notre système éducatif. Le contrôle continu ira clairement à l'opposé de cet objectif tant il est synonyme d'école à plusieurs vitesses. Et contrairement à ce qui est énoncé doctement par de pseudo-experts, on ne « donne » pas le bac à « tout le monde » comme le montrent les taux de réussite selon les catégories sociales. **L'urgence est donc à la réussite de tous les élèves plutôt qu'à une réforme entérinant les faiblesses de notre système éducatif.**

Par ailleurs, derrière une apparente réforme technique du baccalauréat, semble se dessiner une réforme d'ampleur de réorganisation des enseignements, en clair **une nouvelle réforme du lycée.**

Pour le SNES-FSU, le bilan de la réforme Chatel est particulièrement négatif : gommage des spécificités et donc de l'identité des filières technologiques, accentuation du caractère généraliste de la filière S, renforçant ainsi le déséquilibre des filières... **Une réforme est donc indispensable,** mais plutôt que d'emprunter les chemins tortueux et problématiques à bien des égards du lycée modulaire et de la fin des filières, il convient de réaffirmer l'identité des voies et des séries au sein desquelles les enseignements sont conçus pour faire sens. Après avoir été auditionné par la mission Mathiot, **le SNES-FSU continuera sa campagne pour promouvoir un baccalauréat et une organisation du lycée ambitieuse, démocratique et démocratisante.**

⇒ Les outils (tract « Le bac a du sens », « vrai/faux » sur le bac) sont sur notre site :

<http://versailles.snes.edu/spip.php?article4359>

⇒ Le compte-rendu de l'audition du SNES-FSU par la mission Mathiot :

<https://www.snes.edu/Le-SNES-recu-par-la-mission-Mathiot.html>

⇒ Voir aussi page 8 de cette publication.



Sophie Vénétiay et Marie Pierre Carlotti

DEVOIRS FAITS : BRICOLAGE À TOUS LES ÉTAGES !

Annoncé par surprise en juin dernier, le dispositif *Devoirs Faits* a été mis en place sous le feu des projecteurs médiatiques au retour des vacances de la Toussaint. S'il est légitime, et même indispensable, de mener la réflexion pédagogique sur les conditions de réussite des élèves, de s'interroger sur les moyens de lutter contre les inégalités scolaires dont on sait qu'elles s'amplifient à l'extérieur de l'école, **le dispositif *Devoirs Faits* semble assez loin de ces louables objectifs.** Dès le début de l'année scolaire, les réunions de pré-rentrée ont donné lieu à de grands moments de silence embarrassé quand les équipes de direction ont été questionnées sur la mise en place de ce dispositif. Les semaines passant, les annonces ont laissé les équipes pour les moins dubitatives : recours aux services civiques (sous-payés, précarisés et parfois peu formés pour ce genre de missions), sollicitations des AED au risque de mettre sous tension les vies scolaires, pressions sur les équipes pédagogiques, alors que cette tâche relève du volontariat. L'enveloppe d'HSE déglacée dans les établissements peine à couvrir tous les besoins. On est donc bien loin de l'affirmation, pleine d'assurance, du Ministre de l'Éducation Nationale « tous les élèves bénéficieront d'une aide aux devoirs ». Hasard ou choix délibéré, début novembre, pour lancer ce dispositif, le Premier Ministre et le Ministre de l'Éducation Nationale ont choisi un établissement du 92, soit un département où un dispositif de ce type existait déjà et couvrait déjà bon nombre de besoins....

Marie Chardonnet

NOUVEAU DNB 2018

Le DNB 2017 a été le point d'orgue d'une année marquée par l'empilement de dispositifs complexes, chronophages et illisibles en matière d'évaluation des élèves. Son organisation a suscité de nombreuses critiques et, sur le fond, le DNB comme examen national a semblé complètement dévoyé. En juin dernier, Jean-Michel Blanquer a annoncé des ajustements pour la session 2018.

Après avoir pris conscience que trop d'élèves obtenaient ce diplôme avec la seule évaluation du socle, le ministère a décidé de porter le barème à 800 points au lieu des 700 précédents, soit un poids similaire pour le bilan de socle et les épreuves terminales. De plus le niveau de maîtrise satisfaisante ne rapportera plus que 35 points par item au lieu de 40.

Les épreuves terminales seront composées de deux épreuves écrites sur 100 points (français et mathématiques), de deux sur 50 points (histoire-géographie-EMC et physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie) ainsi que d'un oral de 100 points.

Pour pallier le manque d'équité entre les disciplines, le SNES-FSU a proposé que chaque épreuve terminale soit notée sur 80 et a fait adopter cet amendement lors du dernier Conseil supérieur de l'Éducation (consultatif), mais cette proposition n'a pas été retenue par le ministère.

Par ailleurs, les modalités de l'épreuve de physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie sont problématiques : la composition sur une même copie fait courir le risque d'une correction par un unique correcteur au mépris des qualifications disciplinaires. Inacceptable !

Plutôt que de simples ajustements, **le SNES-FSU demande une réelle refonte du DNB pour lui redonner sa légitimité d'examen national,** refonte qui donnera la même importance à chaque discipline que ce soit par le contrôle continu et les épreuves terminales.

Enfin, si le Ministre a ouvert la porte à des ajustements au DNB, **il reste complètement muet sur le dossier de l'évaluation des élèves (LSU...)** Le SNES-FSU a rappelé en différentes occasions au Ministre, les nombreux problèmes qui demeurent en la matière. Face aux pressions qui continuent d'exister dans les établissements, retrouvez tous les outils (textes réglementaires, tracts...) sur notre site, et contactez-nous en cas de problème.

Antoine Tardy et Gabrielle Bonicel